

## ACTIVITÉ ESCALADE

### COMPORTEMENTS ET ATTITUDES ATTENDUS D'UN INTERVENANT EXTÉRIEUR BENEVOLE

Intervenir auprès d'un groupe en escalade, en collaboration avec l'enseignant, implique un engagement réel dans :

#### La gestion du groupe d'élèves

- **Veiller** au bon déroulement de l'activité dans des conditions de sérénité : prise en main dans le calme, écoute permanente des consignes par tous, pas de cris intempestifs...
- **Veiller** à interrompre l'activité dès que les conditions sécuritaires ne sont plus adaptées (chahut, non-respect des consignes, incident matériel ou météo, accident...)
- **Veiller** au bon usage du matériel (ne pas utiliser les équipements métalliques comme prises, ne pas piétiner les cordes)
- **Vérifier** l'équipement vestimentaire : (vêtements trop amples, foulards ou cordons, cheveux longs non attachés, chaussures adaptées...), les protections (casque bien attaché..)
- **Vérifier** avant chaque ascension l'encordement du grimpeur et de l'assureur : fixation du baudrier, nœuds d'encordement, fermeture mousqueton à vis, passage de corde descendeur ou tube
- **Surveiller** chaque élève du groupe attribué grâce à un positionnement adapté (bien se positionner pour voir et être vu, ne pas laisser les élèves évoluer seul sans surveillance, attention à ce qu'ils ne s'égarent pas : relever leur nombre au départ, leur nom...)
- **Surveiller** le bon fonctionnement du groupe attribué : vigilance de l'assureur, son placement au bas de la voie, tension de la corde, rôle effectif du contre-assureur, bonne circulation de l'information entre les membres d'une même cordée
- **Intervenir** rapidement en cas de problème pour remédier à l'incident, pour débloquer une situation, pour porter une aide technique rapide
- **Intervenir** efficacement auprès de son groupe pour aider les élèves à progresser : Être attentif aux progrès (féliciter) et/ou aux difficultés de chaque élève. Repérer les élèves craintifs (rassurer, encourager, ne pas obliger). Repérer les signes de fatigue (pause). Conseiller (indiquer des prises possibles, orienter vers des passages plus faciles...)  
Ne pas donner trop d'explications à la fois (difficulté à s'en souvenir, déconcentration !)

## La collaboration avec l'enseignant

- **S'informer** auprès de l'enseignant des conditions d'agrément éducation nationale (dossier à remplir, pièces à fournir, date des sessions d'agrément : information/ stage, test...)
- **S'informer** auprès de l'enseignant des conditions sécuritaires et pédagogiques de l'activité (projet pédagogique), prendre du temps pour en discuter
- **Aider** l'enseignant dans l'encadrement de la classe : aide à l'habillage et à la vérification de l'équipement des élèves, au rappel aux élèves des consignes passées par l'enseignant, au repérage des élèves en difficulté, au contrôle visuel de l'ensemble de la classe (si la classe fonctionne en un seul groupe)
- **Aider** l'enseignant au transport, l'installation et au rangement du matériel : installer et désinstaller les cordes, lover les cordes
- **Respecter** les consignes et les recommandations (techniques, sécuritaires) données par l'enseignant sous l'autorité duquel l'intervenant bénévole est placé (ne pas donner des informations contraires à ce qui a été prescrit - cf. projet pédagogique- ou communiqué)
- **Respecter** les situations prévues par l'enseignant si la classe fonctionne en groupes divisés et si le bénévole a en charge un groupe : au plan de l'organisation pédagogique définie préalablement par l'enseignant (répartition des élèves, temps de rotation des groupes sur les ateliers, tâches d'apprentissage prescrites, lieux d'évolution précisément définis...)
- **Prendre des initiatives** dans le strict cadre organisationnel prévu (projet) tant pédagogiques (faire évoluer une situation, proposer des variantes, une tâche nouvelle, un jeu...) que sécuritaires (prendre les mesures urgentes pour assurer la sécurité des élèves)
- **Signaler** tout incident à l'enseignant (indiscipline notoire, élève en grosse difficulté, problème d'encordement, d'EPI, de fixation...)

L'agrément est valable pour l'année scolaire en cours (renouvelable sans passage de stage/test mais avec dossier rempli annuellement et autorisation du directeur). L'agrément peut être retiré à tout moment en cas de dysfonctionnement.

Quel que soit le type de sortie, la souscription d'une assurance responsabilité civile et d'une assurance individuelle accidents corporels est recommandée.

<b>FICHE ÉVALUATION</b> <b>AGRÉMENT INTERVENANT EXTÉRIEUR BENEVOLE À L'ÉCOLE</b> <b>Activité Escalade</b>
---

Ecole et circonscription :	Nom et prénom :
Date :	Lieu :

<b>Etre capable de :</b>	OUI	NON
S'équiper d'un baudrier (réglages de taille, retour de sangle,...)		
S'encorder pour grimper (passage de corde, nœud de 8...) et expliquer clairement la procédure		
Installer sa corde pour assurer (passage de corde, descendeur ou tube, mousqueton à vis...)		
Détecter une anomalie dans la mise en place d'un atelier (encordement, assurage, ...)		
Assurer le grimpeur (en 5 temps) et expliquer clairement la procédure		
Contre-assurer et expliquer clairement la procédure		
Grimper en moulinette (hauteur minimale de 3m)		
Redescendre en moulinette et expliquer clairement la procédure		
Installer et désinstaller le matériel : installation et désinstallation des cordes et des cordelettes, lovage des cordes, rangement du matériel		

Observations éventuelles du responsable de stage :
--